

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2ec1834a-7519-46f1-bb19-0929bce723bd>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/2ec1834a-7519-46f1-bb19-0929bce723bd> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Gomes Filippo \(Gomes Filippo\), Luciano](#)

Date de soutenance : 30-09-2013

Directeur(s) de thèse : [Martinez Jean-Claude](#) - [Catarino João Ricardo](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit comparé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Performance fiscale, Performance financière, Bonne administration, Efficience, Efficacité, Droit fiscal, Principe de la praticité, Consentement à l'impôt, Privatisation, Moyens alternatifs de résolution de litiges

Mots-clés :

- Efficacité du droit - Études comparatives
- Simplification du droit - Études comparatives
- Transactions (impôt) - Études comparatives
- Impôt -- Administration et procédure


Résumé : La réalité économique vécue aujourd'hui, principalement par les pays européens, apporte, en même temps qu'une naturelle préoccupation, un nouvel horizon de pensées, un souffle de nouvelles idées. La pratique a montré qu'une réduction des dépenses publiques n'est pas la solution la plus fiable pour répondre à la crise de la dette publique. La présente thèse se propose de démontrer que l'investissement dans la performance de la perception fiscale peut être une puissante prophylaxie. Au lieu de diminuer les dépenses générées par les plus divers services publics, la meilleure politique à adopter est le développement de la performance de l'Administration fiscale. Dans le texte, nous décrivons la performance d'une administration qui parvient à percevoir les ressources nécessaires au fonctionnement de l'État, avec un minimum de dépenses et en causant un préjudice moindre aux contribuables, dont les intérêts et les satisfactions sont préservés au maximum. Il s'agit d'une définition générale qui n'est pas restreinte à l'analyse d'une certaine ordonnance. Notre objectif est de construire une notion universelle, applicable en tout lieu. De la même manière, nous chercherons à identifier les moyens généraux qui promeuvent l'objectif de performance de l'Administration fiscale. Il ne fait pas de doute que cet objectif ne peut être atteint qu'en rendant le travail de l'administration plus pratique. Le « principe de praticité » aide exactement à la diminution des multiples tâches. Cet objectif est complété par la privatisation de certaines activités liées à la perception des impôts. Au-delà de la réduction du travail du Fisc, nous comprenons qu'il est nécessaire d'investir dans les mesures de contrôle et de diminution des litiges, qui en plus de dégrader la sensible relation entre administration et contribuable, retarde l'encaissement des impôts, ce qui a un impact négatif au niveau de la perception fiscale. Cet objectif peut être atteint par le biais du développement du consentement à l'impôt et de l'adoption de moyens alternatifs de résolution de litiges fiscaux.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2013PA020032
Type de ressource : Thèse
